

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (47557)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (47557)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	49	46	46	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (47557)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	17	15	15	5	41,7 %
			Masculin	32	31	31	7	58,3 %
			Total	49	46	46	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (47557)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	6	5	5	1	100 %
				AB	2	2	2	0	0 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	11	9	9	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	10	10	1	50 %
				AB	5	5	5	0	0 %
				B	2	2	2	1	50 %
				Total	17	17	17	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	11	11	11	6	66,7 %
				AB	7	7	7	3	33,3 %
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	20	20	20	9	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (47557)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	41	41	41	11	91,7 %
			En réorientation	6	5	5	1	8,3 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Total	49	46	46	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Antoine de Saint Exupéry - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (47557)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	bulletins de notes de 1 ^è et tale (attention aux absences)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	être capable d'adopter une attitude et des codes professionnels	éléments du dossier de l'élève	Très important
Savoir-être	Attitude face au travail, sérieux, persévérance : appréciations des professeurs et/ou vie scolaire	appréciation des enseignants et tuteurs de stages	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation. La pertinence du projet personnel et professionnel seront des éléments clés. Le lien avec la connaissance des attentes et finalités de la formation	orthographe, pertinence du choix de la filière	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Investissement dans des projets (associatifs, culturels, sportifs, humanitaires,...)	l'engagement et les centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures a été effectué par une commission composée d'enseignants de STS, matières professionnelles et matières générales, animée par la DDPFT de l'établissement, et en présence d'un professeur de l'équipe du lycée professionnel et de la conseillère d'orientation. Cette séance s'est déroulée en présentiel, durant une journée à laquelle ont été officiellement convoqués les différents membres. En amont de cette commission, une entente a préalablement été ordonnée entre la DDFPT et le coordonnateur de section, afin de consolider les critères d'évaluation reconduits pour cette session, d'en évaluer la pertinence, de procéder à des remédiations en définissant le barème arrêté. Ainsi, afin d'évaluer chaque dossier avec justesse, équité et cohérence, ont été élaborés un quadrillage pondéré des vœux, et une grille de lecture explicite à destination des membres de la commission. La distribution d'une feuille de route a permis de cadrer les actions à entreprendre :

- d'organiser les répartitions des sous-commissions par section d'origine des candidats,
- d'explicitier les consignes d'examen notamment à travers l'analyse des items du barème et de la grille de lecture

A l'issue des travaux d'examen des dossiers et de classement par groupe en distanciel, s'ensuit une phase d'harmonisation lors de la commission visant à l'obtention d'un classement général.

Certains dossiers sont réévalués par l'ensemble des membres. Enfin, la commission propose le rang et la moyenne du dernier candidat classé, en prenant en compte des critères objectifs liés à l'examen des dossiers et aux spécificités de la formation. Le classement est soumis dans un premier temps à la DDFPT qui génère un pré-classement, procède au reclassement des ex-aequo puis au classement définitif.

Dans un second temps, ce classement est contrôlé et validé par le Chef d'Établissement d'accueil.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de :

- veiller à compléter toutes les rubriques d'informations de leur dossier, notamment celles de l'onglet relatif aux compétences sociales et relationnelles.

La commission a implicitement valorisé les parcours démontrant les centres d'intérêts des candidats, leur participation aux journées portes ouvertes, aux stages d'immersion, la richesse de leurs expériences...

- rédiger et soigneusement sa lettre de motivation. Ne pas dupliquer des modèles pléthoriques sur internet.personnellement
- compléter les bulletins lorsque ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une remontée automatique

Pour conclure, l'ensemble du dossier doit être rédigé de façon rigoureuse, le plus complet et précis possible en mettant en valeur les qualités et compétences du candidat.

Signature :

LAURENT MUSSARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Antoine de Saint Exupéry